



**RETURN BIDS TO :**  
**RETOURNER LES SOUMISSIONS À :**  
Bid Receiving - Réception des soumissions:

**VIA EMAIL TO:**  
[Sandra.Wilford@csc-scc.gc.ca](mailto:Sandra.Wilford@csc-scc.gc.ca)  
**AND**  
[bidsubmissions.GEN-  
NHQContracting@CSC-SCC.GC.CA](mailto:bidsubmissions.GEN-NHQContracting@CSC-SCC.GC.CA)

**SOLICITATION AMENDMENT  
MODIFICATION DE L'INVITATION**

**Tender to: Correctional Service Canada**

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

**Soumission à : Service Correctionnel du  
Canada**

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

**Comments — Commentaires :**

**Issuing Office – Bureau de distribution**

Correctional Service Canada - NHQ  
Contracting & Materiel Services  
340 Laurier Avenue West  
Ottawa ON K1A 0P9

<b>Title — Sujet:</b>	
<b>Electrical Systems Installation de systèmes électriques</b>	
<b>Solicitation No. — No. de l'invitation</b>	
21C82-21-3737985/A	
<b>Solicitation Amendment No. — No. de modification de l'invitation</b>	<b>Date:</b>
004	15-July-2021 15-juillet-2021
<b>GETS Reference No. — No. de Référence de SEAG</b>	
<b>Solicitation Closes — L'invitation prend fin</b>	
at /à : <b>2:00 PM (PDT/HAP)</b> on / le : 23-July-2021 23-juillet-2021	
<b>F.O.B. — F.A.B.</b>	
Plant – Usine: <input type="checkbox"/>	Destination: <input type="checkbox"/> Other-Autre: <input type="checkbox"/>
X	
<b>Address Enquiries to — Soumettre toutes questions à:</b>	
Sandra Wilford <a href="mailto:Sandra.Wilford@csc-scc.gc.ca">Sandra.Wilford@csc-scc.gc.ca</a>	
<b>Telephone No. – No de téléphone:</b>	<b>Fax No. – No de télécopieur:</b>
604.557.3004	
<b>Destination of Goods, Services and Construction: Destination des biens, services et construction:</b>	
Mission Minimum Institution, Mission BC l'Établissement à sécurité minimum Mission Mission (C.-B.)	
<b>Instructions: See Herein Instructions : Voir aux présentes</b>	



**Solicitation Amendment 004 is issued to:**

1. Respond to questions received during the solicitation period.

---

**1. Questions and Answers 1-17**

Q1 Can you clarify the duration of the schedule? Page 13 of the Bid and Acceptance Form indicates the work to be complete by July 31, 2022, but specification 01-01-50, 4.1 states a 30 week schedule.

A1 Anticipated completion date for this project is July 30<sup>th</sup> 2022.

Q2 Can you confirm that the Electrical Contractor is not responsible to relocate the items listed in appendix 3, and that this appendix is for reference purposes only?

A2 Appendix 3 is for reference only. Relocation of existing equipment is done by others. Contractor to include disconnecting of existing equipment and reconnecting if applicable.

Q3 Can you confirm that the Electrical Contractor is not responsible to purchase and install the items listed in appendix 4, and that this appendix is for reference purposes only?

A3 Appendix 4 is for reference only. Purchase of new equipment is done by others.

Q4 Can you confirm that the "Health Care Equipment to be Relocated by Contactor" in specification 11-70-00 will be carried out by Corcan or the General/Prime Contractor, and not by the Electrical Sub-Contractor?

A4 Corcan will relocate all Health Care Equipment. Section 11-70-00 is for reference only.

Q5 Who is the doing the security, CCT and access control wiring and equipment (electrical contractor to supply pathways)?

A5 Contractor is responsible for Security, CCT and Access Control including equipment, wiring and pathways as per specification :

27 00 10	Communication General Requirements
27 05 28	Interior Pathways
27 05 53	Identification
27 15 00	Communication Cables Inside Buildings
27 51 00	Public Address System
28 13 00	Access Control
28 23 00	IP CCTV Systems
28 30 00	Intrusion Systems
28 31 00	Fire Detection and Alarm

Q6 Please confirm that communication cabling is by others.

A6 The Contractor is responsible for communication wiring.



Q7 Is there a project schedule?

A7 Yes, project schedule will be provided upon award of contract. Anticipated start date for contractor is 03-August-2021

Q8 Concerning the PA scope, the specs state that we must use the existing amplifier but they don't say what it is, how many existing speakers, what load is on the current amp or what head-end paging exists.

A8 The existing PA system is of Bogen manufacture. The intent is to remove two existing PA speakers from the existing room R8 (muster room) and install a speaker in each of 3 areas identified on the drawings. The existing speakers could be reused if they are in good working condition. Note that there is currently a separate switch to activate/deactivate the two speakers in the muster room. Refer to photo below.



Q9 At the site visit on Friday, Corcan took photos of site conditions and were to distribute. As well as a copy of the One Line drawing. Could I get a copy of this info?

A9 Photos and One Line drawing are provided as a separate attachment.

Q10 Please send in photos of the existing space.

A10 Refer to A9

Q11 It states that the Intrusion System has to stay on during the replacement of the existing panel. How is it proposed we do that without any downtime?

A11 The intrusion system downtime will be minimized, one door at a time. The intention is to avoid having the system out of service when it is not being worked on.



Ref. **Section 28 13 00 ACCESS CONTROL**

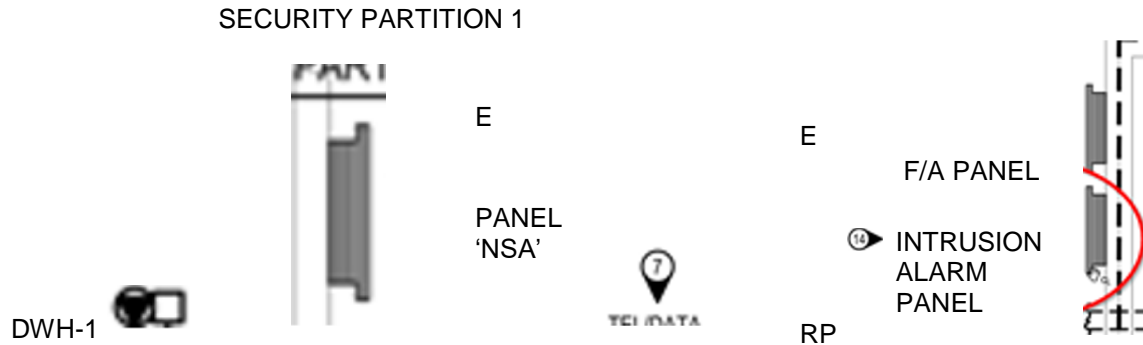
**1.1 OVERVIEW**

Q12(a) .4 – install all new door control modules in room 116.

Drawing E002 Keynote 14 says that control panel for the access control system to be installed in EXTG. MECH/ELECT. ROOM R10...

Note: Keynote 14 screenshot below shows the panel as an "intrusion" panel and not an access control panel. **Please confirm.**

EXTG.  
MECH/ELECT. ROOM  
R10



A12(a) The existing door security system is not up to current standards and contains intrusion and some door control. The control panel is in R10 and should have note 14 removed from this panel. This system is to be replaced /updated with a Bosch system as specified in 28 30 00. Refer also to detail 1 on E005 for connections/requirements. Refer also to detail 1 on E005 for connections/requirements.

Q12(b) .10 – Install cards in secure access control equipment cabinet(s) in Room 116. What cards are they referring to? Or what do they mean by cards?

A12(b) We do not have any " cards" to install. This likely refers to the door controllers that with Lenel are not a card that goes into a slot as with some other more archaic systems. They are separate boards, powered individually and sitting on a wired database, connected by cat6 or serially by twisted pair.

Q12(c) .11 – Division 8 shall provide and install all electric door locks, strikes, door contacts and request to exit devices while the Div 28 contractor shall coordinate the installation of the control wiring...does coordinate mean that the Div 28 contractor will provide and install all cable for these devices and terminate them at the access control panel?

A12(c) Yes, Division 28 is responsible for providing and installing all cable to these devices and terminating at access control panel.

Ref. **1.8 SYSTEM PERFORMANCE REQUIREMENTS**

Q13(a) .1 – is a color printer for credentials being requested here?

- 1) What does the site do now?
- 2) Do they already have this capability?
- 3) Recording and storing digital video activities and tracking corporate assets, please provide more info on this requirement. It doesn't appear from the drawings that there is a CCTV camera watching every door.



A13(a)

A13(a)1 CCTV system is existing and the door monitoring system for the building is Bosch being supplied and installed under this contract with an additional keypad being installed in the welcome building or front entrance, whatever they call it at that site. There is no overarching system monitoring the whole site. This answer pertains to Q13 A.B&C

A13(a)2

A13(a)3

**Ref 2.2 MATERIALS**

**.5 Mortise Locks and Electric Strikes**

Q14(a) .3 Mortise lock and electric strike power supplies shall be provided by Div 26 and Div 28.

What power is Div 28 supposed to provide?

A14(a) Power to mortise lock and electric strike. Shop drawings will be provided once Division 8 shop drawings are submitted and approved.

Q14(b) .13 Power Supply for Electric Door Locks

No model specified and need clarification on what Div 28 is to provide power for?

A14(b) Shop drawings will be provided once Division 8 shop drawings are submitted and approved.

**Ref 3.2 INSTALLATION**

Q15(a) .2 – Div 28 to run wire for what devices?

A15(a) Refer to A17

Q15(b) .3 – when will Div 8 provide the wiring schematic?

A15(b) Once Division 8 shop drawings are submitted and approved.

Q15(c) .4 – can we get a door hardware schedule to see what devices are at each door?

A15(c) Refer to A17

Q15(d) .5 – again, need clarification on which room the Access Control panel and power supply(s) are going in.

A15(d) The access control is a new Lenel system, specified in 28 13 00, reconnects some existing doors, has its control panel in room 116 and this is where note 14 belongs.

**Ref 3.7 SPARE PARTS**

Q16(a) Please confirm it is one (1) spare part only for below:

- 1) .1 – one (1) each of the LNL-1100 Input Module and LNL-1200 Output Module
- 2) .2 – one (1) of the LNL-1320 Door Interface modules
- 3) .3 – one (1) HID iClass SE RP40 Reader
- 4) .4 – one (1) Camden 9600/9610 Series button

A16(a)1 Correct

A16(a)2 Correct

A16(a)3 Correct

A16(a)4 Correct



Q17 We are bidding on the CSC Electrical project. Is it possible to get a copy of 08 71 00 finish Hardware?

A17 See attached Door Schedule

ALL OTHER TERMS AND CONDITIONS REMAIN UNCHANGED.



## La modification 004 à l'invitation est émise pour:

1. Répondre aux questions reçues au cours de la période d'invitation.

---

### 1. Questions et réponses 1-17

Q1 Pouvez-vous préciser l'échéancier ? La page 13 du formulaire de soumission et d'acceptation indique que les travaux doivent être terminés le 31 juillet 2022, mais l'article 4.1 de la section 01-01-50 du devis indique un calendrier de 30 semaines.

R1 La date d'achèvement prévue pour ce projet est le 30 juillet 2022.

Q2 Pouvez-vous confirmer que l'entrepreneur en électricité n'est pas responsable du déplacement des éléments énumérés à l'annexe 3, et que cette annexe est uniquement à titre de référence ?

R2 L'annexe 3 n'est qu'une référence. Le déplacement du matériel existant est effectué par d'autres. L'entrepreneur doit inclure la déconnexion du matériel l'équipement existant et la reconnexion si nécessaire.

Q3 Pouvez-vous confirmer que l'entrepreneur en électricité n'est pas responsable de l'achat et de l'installation des articles énumérés à l'annexe 4, et que cette annexe est uniquement à titre de référence?

R3 L'annexe 4 n'est qu'une référence. L'achat de nouveaux équipements est effectué par d'autres.

Q4 Pouvez-vous confirmer que les « matériel de de soins de santé à déplacer par l'entrepreneur » de la section de devis 11-70-00 seront réalisés par CORCAN ou l'entrepreneur général/principal, et non par le sous-traitant en électricité ?

R4 CORCAN relocalisera tous les équipements de soins de santé. La section 11-70-00 est à titre de référence seulement.

Q5 Qui s'occupe du câblage et des équipements de sécurité, de vidéosurveillance et de contrôle d'accès (l'entrepreneur en électricité doit fournir les chemins) ?

R5 L'entrepreneur est responsable de la sécurité, de la vidéosurveillance et du contrôle d'accès, y compris l'équipement, le câblage et les voies d'accès, conformément aux section de devis suivantes :

- 27 00 10 Exigences générales en matière de communication
- 27 05 28 Canalisations intérieures
- 27 05 53 Identification
- 27 15 00 Câbles de communication à l'intérieur des bâtiments
- 27 51 07 Système de sonorisation
- 28 13 00 Contrôle d'accès
- 28 23 00 Systèmes de vidéosurveillance IP
- 28 30 00 Systèmes de détection d'intrusion
- 28 31 00 Détection et alarme d'incendie

Q6 Veuillez confirmer que le câblage de communication est assuré par d'autres.

R6 L'entrepreneur est responsable du câblage de communication.



Q7 Y a-t-il un calendrier du projet ?

R7 Oui, le calendrier du projet sera fourni lors de l'attribution du contrat. La date de début prévue pour l'entrepreneur est le 3 août 2021.

Q8 En ce qui concerne la sonorisation, les spécifications indiquent que nous devons utiliser l'amplificateur existant, mais elles ne disent pas de quoi il s'agit, combien de haut-parleurs existent, quelle est la charge de l'amplificateur actuel ou quel est le système de radiomessagerie existant.

R8 Le système de sonorisation existant est de fabrication Bogen. L'intention est de retirer deux haut-parleurs de la salle existante R8 (salle de rassemblement) et d'installer un haut-parleur dans chacune des trois zones identifiées sur les plans. Les enceintes existantes pourraient être réutilisées si elles sont en bon état de fonctionnement. Notez qu'il y a actuellement un interrupteur séparé pour activer/désactiver les deux haut-parleurs dans la salle de rassemblement. Voir la photo ci-dessous.



Q9 Lors de la visite du site vendredi, CORCAN a pris des photos des conditions du site et devait les distribuer. Ainsi qu'une copie du dessin unifilaire. Pourrais-je obtenir une copie de ces informations ?

R9 Les photos et le dessin unifilaire sont fournis en tant que pièce jointe distincte.

Q10 Veuillez envoyer des photos de l'espace existant.

R10 Voir R9

Q11 Il est indiqué que le système d'intrusion doit rester en fonction pendant le remplacement du panneau existant. Comment est-il proposé de faire cela sans aucun temps d'arrêt ?

R11 Le temps d'arrêt du système d'intrusion sera réduit au minimum, une porte à la fois. L'intention est d'éviter que le système soit hors service lorsqu'on ne travaille pas dessus.





Réf. **Section 28 13 00 CONTRÔLE D'ACCÈS**

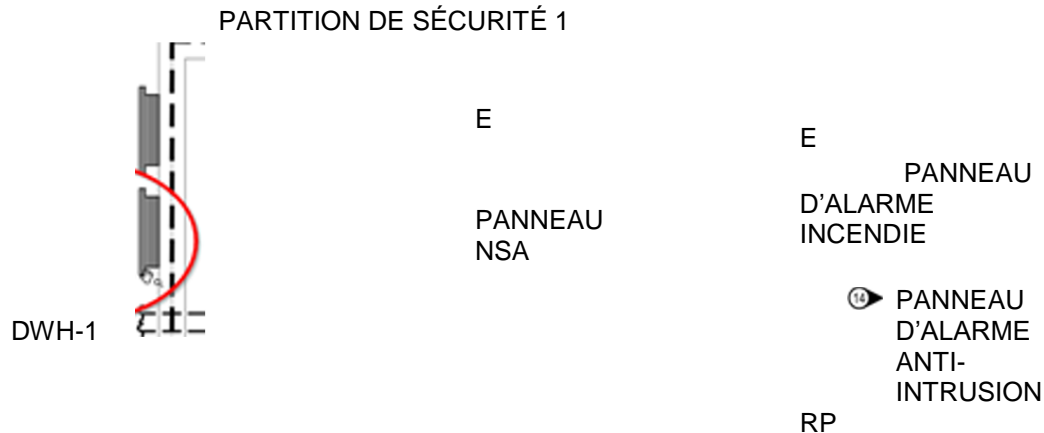
**1.2 APERÇU**

Q12(a) .4 - installer tous les nouveaux modules de contrôle de porte dans la pièce 116.

Le dessin E002, note 14, indique que le panneau de commande du système de contrôle d'accès doit être installé dans le bâtiment EXTG. MECH/ELECT. R10...

Note : La capture d'écran de Keynote 14 ci-dessous montre le panneau comme un panneau « intrusion » et non un panneau de contrôle d'accès. **Veillez confirmer.**

EXTG.  
MECH/ELECT. SALLE  
R10



R12(a) Le système de sécurité des portes existant n'est pas conforme aux normes actuelles et contient un système d'intrusion et un certain contrôle des portes. Le panneau de contrôle est en R10 et la note 14 devrait être retirée de ce panneau. Ce système doit être remplacé ou mis à niveau par un système Bosch tel qu'indiqué dans la section 28 30 00. Se référer également au détail 1 sur E005 pour les connexions/exigences. Se référer également au détail 1 sur E005 pour les connexions/exigences.

Q12(b) .10 - Installer des cartes dans la ou les armoires d'équipement de contrôle d'accès sécurisé dans la salle 116. De quelles cartes s'agit-il ? Ou qu'entendent-ils par cartes ?

R12(b) Nous n'avons pas de « cartes » à installer. Il s'agit probablement des contrôleurs de porte qui, avec Lenel, ne sont pas des cartes qui s'insèrent dans une fente comme c'est le cas avec d'autres systèmes plus archaïques. Ce sont des cartes séparées, alimentées individuellement et placées sur une base de données câblée, connectées par cat6 ou en série par paire torsadée.

Q12(c) .11 - La Division 8 doit fournir et installer toutes les serrures de porte électriques, les gâches, les contacts de porte et les dispositifs de demande de sortie, tandis que l'entrepreneur de la Division 28 doit coordonner l'installation du câblage de contrôle. Est-ce que cette coordination signifie que l'entrepreneur de la Division 28 fournira et installera tous les câbles pour ces dispositifs et les terminera au panneau de contrôle d'accès ?

R12(c) Oui, la division 28 est responsable de la fourniture et de l'installation de tous les câbles vers ces dispositifs et de leur terminaison au panneau de contrôle d'accès.

**Réf. 1.8 EXIGENCES DE PERFORMANCE DU SYSTÈME**

Q13(a) .1 - Est-ce qu'une imprimante couleur pour les laissez-passer est demandée ici ?

- 4) Quelle la procédure sur le site à l'heure actuelle?
- 5) Ont-ils déjà cette capacité?



- 6) L'enregistrement et le stockage des activités vidéo numériques et le suivi des biens de l'entreprise. Veuillez fournir plus d'informations sur cette exigence. Il ne semble pas, d'après les dessins, qu'une caméra TVCF surveille chaque porte.

R13(a)

A13(a)1 Le système TVCF est existant et le système de surveillance des portes du bâtiment Bosch sera fourni et installé dans le cadre de ce contrat, avec un clavier supplémentaire installé dans le bâtiment d'accueil ou l'entrée principale, quel que soit le nom donné à ce site. Il n'y a pas de système global pour surveiller l'ensemble du site. Cette réponse se rapporte à la Q13 A.B et C.

R13(a)2

R13(a)3

## **Réf. 2.2 MATÉRIAUX**

### **. 5 Serrures à mortaise et gâches électriques**

Q14(a) .3 Les alimentations des serrures à mortaise et des gâches électriques doivent être fournies par les Div 26 et Div 28.

Quelle alimentation la Div 28 est-elle censée fournir ?

R14(a) L'alimentation de la serrure à mortaise et de la gâche électrique. Les dessins d'atelier seront fournis une fois que les dessins d'atelier de la Division 8 auront été soumis et approuvés.

Q14(b) .13 Alimentation électrique des serrures de portes électriques

Aucun modèle n'est prescrit et nous avons besoin de clarification sur ce que le Div 28 doit fournir comme alimentation ?

R14(b) Les dessins d'atelier seront fournis une fois que les dessins d'atelier de la division 8 auront été soumis et approuvés.

## **Réf. 3.2 INSTALLATION**

Q15(a) .2 - Div 28 doit faire passer des fils pour quels dispositifs ?

R15(a) Voir R17

Q15(b) .3 - Quand la Div 8 fournira-t-elle le schéma de câblage ?

R15(b) Une fois les dessins d'atelier de la division 8 soumis et approuvés.

Q15(c) .4 - Pouvons-nous obtenir une nomenclature de la quincaillerie de porte pour voir quels sont les dispositifs de chaque porte ?

R15(c) Se reporter à R17

Q15(d) .5 - encore une fois, il faut clarifier dans quelle pièce se trouvent le panneau de contrôle d'accès et les blocs d'alimentation.

R15(d) Le contrôle d'accès est un nouveau système Lenel, indiqué à la section 28 13 00, qui reconnecte certaines portes existantes, dont le panneau de contrôle se trouve dans la pièce 116 et c'est là que se trouve la note 14.



**Réf 3.7 PIÈCES DE RECHANGE**

Q16(a) Veuillez confirmer qu'il s'agit d'une (1) seule pièce de rechange pour les produits ci-dessous :

- 5) .1 - un (1) module d'entrée LNL-1100 et un (1) module de sortie LNL-1200.
- 6) .2 - un (1) des modules d'interface de porte LNL-1320
- 7) .3 - un (1) lecteur HID iClass SE RP40
- 8) .4 - un (1) bouton Camden 9600/9610 Series

R16(a)1 C'est exact.

R16(a)2 C'est exact.

R16(a)3 C'est exact.

R16(a)4 C'est exact.

Q17 Nous soumissionnons pour le projet électrique de SCC. Est-il possible d'obtenir une copie du document de la section 08 71 00 Matériel de finition ?

R17 Voir la nomenclature des portes ci-jointe.

TOUTES LES AUTRES MODALITÉS RESTENT LES MÊMES.